

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Caux Seine agglo

Pièce n° 4 - Règlement graphique
Tome 4.3 - Planche 1 : délimitation des zones

Plan n° 4

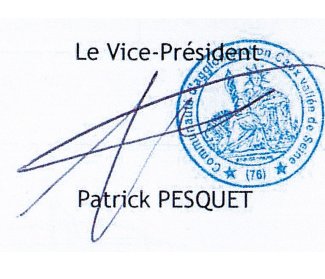
Commune(s) concernée(s) :
Alvimare

Echelle : 1 / 5 000



Service Planification Territoriale
Maison de l'Intercommunalité
Allée du Catillon
76 170 LILLEBONNE
Tel : 02 32 84 40 40

PLUI approuvé le 02/12/2025

Pour la Présidente, et par
délégation,
Le Vice-Président

Patrick PESQUET

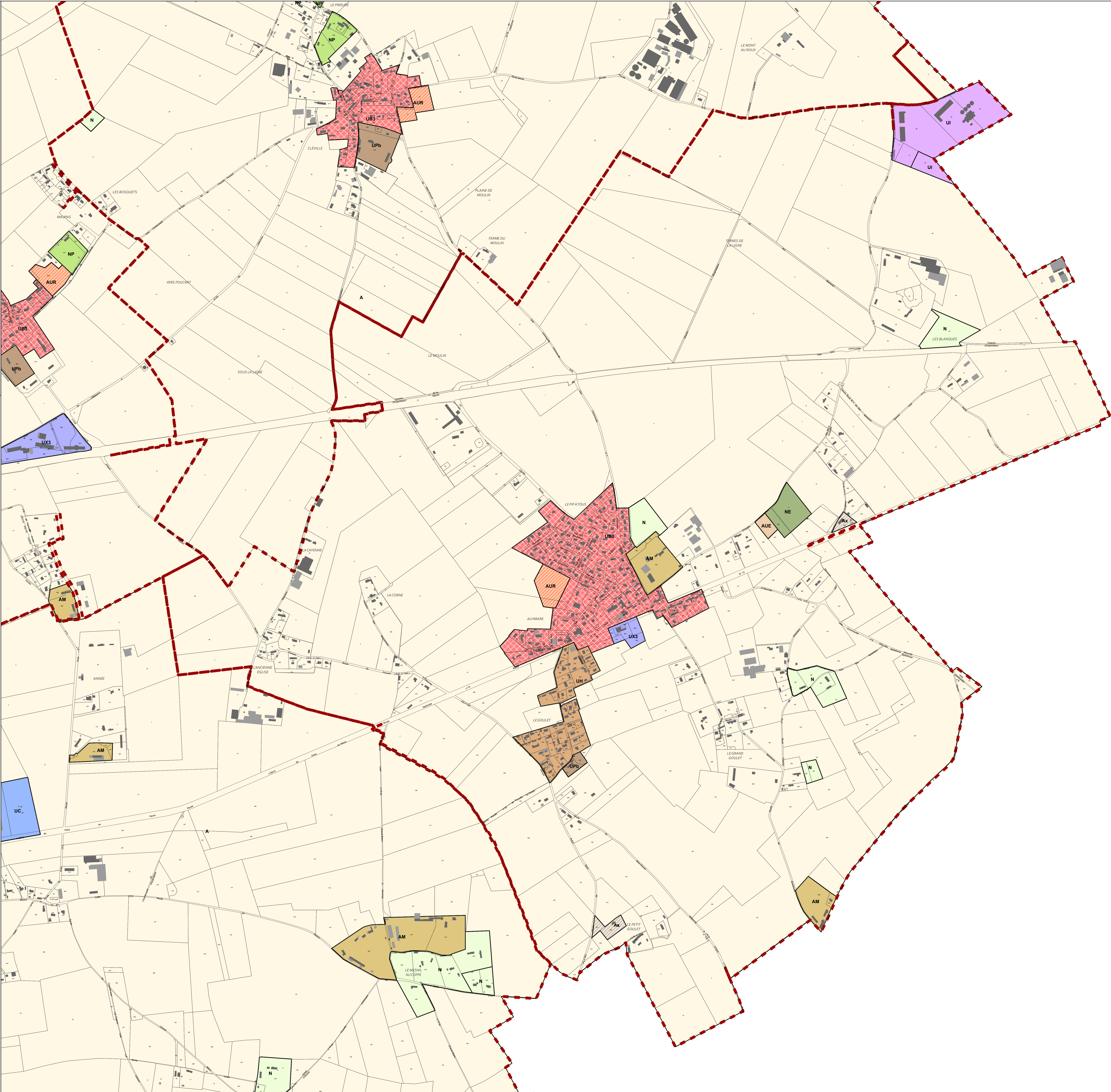
LEGENDE

Informations cadastrales

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelles cadastrales
- Limite communale

Zonage

- UB3 Zone urbaine de centre-bourg
- UH Zone urbaine de hameau
- UPb Zone urbaine d'intérêt paysager
- UC Zone urbaine à vocation commerciale
- UX3 Zone urbaine de secteur diffus à vocation économique
- UI Zone urbaine à vocation industrielle
- AUR Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
- AUE Zone d'urbanisation future à vocation d'équipements et de loisirs
- A Zone agricole
- AM Secteur agricole accueillant des exploitations agricoles en clos-masure
- AX STECAL à vocation d'activité économique
- N Zone naturelle
- NP Secteur naturel d'intérêt patrimonial
- NE Secteur naturel d'équipement



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Caux Seine agglo

Pièce n° 4 - Règlement graphique
Tome 4.4 - Planche 2 : prescriptions graphiques 1

Plan n° 4

Communes(s) concernée(s) :
Alvimare

Echelle : 1 / 5 000



Service Planification Territoriale
Maison de l'Intercommunalité
Allée du Catillon
76 170 LILLEBONNE
Tel : 02 32 84 40 40

PLUI approuvé le 02.12.2025

Pour la Présidente, et par
délégation,
Le Vice-Président
Patrick PESQUET

LEGENDE

Informations cadastrales

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelles cadastrales
- Limite communale

Prescriptions ponctuelles

- Arbre isolé à préserver ou à créer
- Mare à préserver ou à créer
- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N

Prescriptions linéaires

- Fossé à préserver ou à créer
- Cheminements doux à préserver, à créer, à modifier
- Mur, muret ou pilier patrimonial et traditionnel à protéger
- Talus non planté à préserver ou à créer
- Haie ou talus planté de haies à préserver ou à créer
- Alignement arboré ou talus planté d'arbres à préserver ou à créer
- Alignement arboré ou talus plantés d'arbres de haut-jet à préserver ou à créer

Prescriptions surfaciques

- Périmètre de risques technologiques
- Vergers à préserver ou à créer
- Espace boisé classé à protéger ou à conserver
- Emplacement réservé aux voies publiques
- Loi Barnier
- OAP sectorielles
- OAP thématiques clos-masure
- Élément bâti d'intérêt architecturale moyen à conserver
- Élément bâti d'intérêt architecturale fort à conserver
- Cône de vue de grand paysage à préserver
- Aléa effondrement de cavités souterraines

